



## SICTOM DU PERIGORD NOIR

**Orientations budgétaires**

**Exercice 2021**

## INTRODUCTION

En dépit d'un contexte rendu difficile par les mesures sanitaires au cours de l'exercice 2020, le SICTOM du Périgord Noir sera parvenu à maintenir, tout au long de l'année, une qualité de service dans les différentes missions qui lui sont confiées. Tel est tout particulièrement le cas de la collecte des déchets, dont tous les flux auront été maintenus selon les tournées et les fréquences définies par les communes.

Même si l'organisation mise en place par plusieurs entreprises partenaires du syndicat aura pesé sur l'avancement du programme de mise en œuvre des nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères, celui-ci s'est poursuivi ces 12 derniers mois.

Décidée par le comité syndical dès 2017, cette priorité organisationnelle qui a pour objet de rationaliser les tournées de collecte, de favoriser l'intégration des conteneurs sur un territoire de haute qualité environnementale, de contraindre les dépenses de fonctionnement et de réduire le poids des ordures ménagères au profit du tri, a été mise en œuvre courant 2020 et se poursuit depuis.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 28 communes auront bénéficié des aménagements programmés, 5 communes sont en cours de travaux. Reste donc 27 communes à traiter, nécessitant une accélération des travaux en 2021 et 2022.

Les niveaux d'investissement mobilisés par le syndicat vont ainsi être renforcés, avec, bien entendu, les mobiliers et les travaux relatifs à la mise en œuvre des nouvelles modalités de la collecte des ordures ménagères, l'acquisition de matériels roulants, des travaux au siège de la Borne 120 et sur la plateforme de compostage des boues ou encore la construction d'une nouvelle déchèterie pour le secteur de Montignac.

Tout cela se fera dans le cadre de la vigilance budgétaire affichée par le syndicat depuis plusieurs années, à savoir :

- la préservation des équilibres budgétaires ;
- la diminution des charges à caractère général (qui auront connu une baisse de 20% sur la période 2013 à aujourd'hui) ;
- la contraction des charges de gestion (déjà en baisse de 2,3%) ;
- le maintien d'une masse salariale en baisse au regard des évolutions que va connaître le syndicat ;
- une augmentation des dépenses d'investissement, avec un recours possible à l'emprunt dans le contexte particulièrement sain puisque l'endettement du syndicat aura été ramené de 630 000 euros en 2013 à 0 en 2021.

Il convient cependant de souligner que la progression inévitable de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) annoncée par le législateur, connaîtra, en 2021, une très nette évolution à la hausse puisqu'elle passera de 18 à 30 Euros la tonne, soit une charge supplémentaire de 192 000 Euros pour le SICTOM du Périgord Noir.

S'ajoute à cela les contraintes financières du SMD3 :

L'augmentation des tarifs de traitement des déchets proportionnellement à la TGAP,

La contribution de revente matière

La contribution de fonctionnement qui passe de 6.11€ :Hb à 17.58€/Hb soit en 2021, 719000€,

Le financement de l'enquête usagers dans le cadre de la préparation de la redevance incitative est estimé à 465 000€, qui sera subventionnée par l'ADEME.

De ce fait, l'ajustement des charges relatives au SMD3 et au traitement des déchets, nécessitent un réajustement du budget. Si le **taux moyen de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, avait été ramené de 13,13% en 2017 à 13,07% en 2020**, il sera réévalué au taux de 14.02% en 2021.

## A- Le budget général du SICTOM DU PERIGORD NOIR

### A-1 La section de fonctionnement

2020 a été marquée par de nombreuses contraintes liées au confinement du printemps, puis aux mesures de sécurité sanitaire. L'exécution budgétaire s'en ressent. L'exercice 2021 débute dans les mêmes circonstances que 2020 s'est achevée. Au cours de cette année, l'évolution des politiques de sécurité sanitaires reste en effet inconnue.

La section de fonctionnement s'équilibrerait, en dépenses et en recettes, pour un montant de 8 958 800€. En 2020, le budget prévoyait cette section à hauteur de 7 797 103.39€.

#### A-1D les dépenses de fonctionnement

##### Chapitre 011 Charges à caractère général

Les charges à caractère général sont estimées à 1 488 200€, pour mémoire, elles étaient de 1 079 400€ au budget 2020.

Globalement le budget 2020 est reconduit.

Pas d'achat de sacs jaunes, ceux-ci disparaîtront dans le temps, contribuant ainsi à la réduction des déchets.

Une prévision pour le lavage des bornes (estimé à 85 000€ HT) augmenterait les prestations de services de 60 000€.

L'enquête usagers destiné à la mise en place de la redevance incitative s'élève à 456 000€. Elle sera assortie, en recette, d'une subvention de l'ADEME, reversée en partie en 2021.

011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 488 200
	<i>charges courantes</i>	222 400,00
	<i>Carburant</i>	320 000,00
	<i>sacs noirs, composteurs</i>	40 000,00
	<i>Entretien véhicules Atelier SICTOM et garages</i>	188 500,00
	<i>Prestations de services</i>	649 000,00
	<i>pompage lavage des bornes 102 000</i>	
	<i>SMD3 Enquête usagers RI 464 900</i>	
	<i>Transport fait par le SPIC 50 000</i>	
	<i>divers 32 100</i>	
	<i>maintenance</i>	30 300,00
	<i>Assurances</i>	38 000,00

### Chapitre 012 Charges de personnel

Les charges de personnel sont estimées en diminution à 3 287 000€, pour mémoire, elles étaient de 3 344 800€ au budget 2020.

Vu les éléments suivants :

- le gel des indices annoncé,
- les départs à la retraite
- la diminution des arrêts de maladie constatée et par conséquent de leur remplacement,
- et tenant compte du GVT,

le chapitre 012 se résume ainsi :

012	CHARGES DE PERSONNEL	3 287 000,00
	<i>titulaires</i>	1 795 100,00
	<i>contractuels</i>	416 600,00
	<i>contrats AVENIR</i>	
	<i>charges patronales</i>	885 300,00
	<i>assurances</i>	190 000,00

Chapitre 022 Dépenses imprévues : Elles pourraient atteindre 1 668.87€ en 2021.

Chapitre 042 Dotations aux amortissements :

Compte tenu de la progression des investissements, l'amortissement des immobilisations atteindra 1 062 589,15€, alors qu'il était de 848 739,19€ en 2020.

Chapitre 65 Charges de gestion

Les charges de gestion sont estimées à 3 073 000€, pour mémoire, elles étaient de 2 350 750€ au budget 2020.

L'augmentation comprend principalement :

- L'augmentation des tarifs de traitement des déchets proportionnellement à l'augmentation, comme annoncée, très importante, de la taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), applicable pour le traitement des déchets enfouis, qui passe de 18€/T en 2020 à 30€/T en 2021, soit une augmentation des charges annuelles de +180 000€ pour les 15000 Tonnes enfouies,
- La contribution de revente matière de 75 000€
- La contribution de fonctionnement qui passe de 6.11€ :Hb à 17.58€/Hb soit en 2021, 719000€,

65 CHARGES DE GESTION		3 073 000.00
<i>Elus</i>	19 700,00	
<i>Créances annulées</i>	20 000,00	
<i>SMD3 : traitement des déchets</i>	2 292 800,00	
<i>SMD3 : Contribution de solidarité :</i>		
<i>17.58€/Hb</i>	719 000,00	
<i>Subventions</i>	21 500,00	

Chapitre 66 Charges financières

Les charges financières, ou intérêts des emprunts, sont estimées à 31 341,98€, pour mémoire, elles étaient de 7 873,58€ au budget 2020.

Sans réalisation d'emprunt nouveau depuis 2008, le remboursement des charges d'emprunts se terminaient en 2021. Face aux nouveaux investissements, la réalisation en 2021 d'emprunts est probable, ce qui génère des intérêts courus non échus pour plus de 30 000€.

## Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles, qui comprennent notamment les titres annulés, sont reconduites à 15 000€.

En présence d'un climat social calme, le Président propose de ne pas provisionner de dotation aux provisions pour risques au chapitre 68.

## A-1R les recettes de fonctionnement

### Chapitre 002 Résultat reporté

L'excédent reporté est estimé à 639 179,27€, pour mémoire, au budget 2020, 405 106.39€ formaient les excédents antérieurs reportés en fonctionnement.

### Chapitre 013 Remboursements sur rémunérations

Le remboursement des charges de personnel, issu des assurances ou des caisses sociales à la suite d'arrêts maladie, est estimé à 150 000€. Pour mémoire, il était de 100 000€ au budget 2020.

### Chapitre 042 Quote-part de subventions

L'amortissement des subventions est estimé à 26 263,40€. Pour mémoire, il était de 29 231.40€ au budget 2020.

### Chapitre 70 Produits des services

Le produit des services est estimé à 647 600.00€. Pour mémoire, il était de 577 876.60€ au budget 2020.

En effet, face au contexte sanitaire, l'économie locale est bouleversée, aussi, nous proposons par prudence de se rapprocher des encaissements de l'année précédente.

<b>70 PRODUIT DES SERVICES</b>		<b>647 600.00</b>
<i>Ventes de matériaux</i>	110 000,00	
<i>Redevance spéciale</i>	300 000,00	
<i>Collecte des aires de repos</i>	17 000,00	
<i>Apports déchèteries et composteurs</i>	600,00	
<i>remboursement charges SPIC</i>	220 000,00	

### Chapitre 74 Dotations, subventions et participations

Le chapitre 74 est estimé à 7 491 342€. Pour mémoire, il était de 6 679 889€ au budget 2020. Les variations sont les suivantes :

\* Une aide à la collecte qui passe de 50 000€ à 300 000€, majorée de 50% de l'aide de l'ADEME destinée à réaliser l'enquête usagers RI,

\* La TEOM reversée par les Communautés de Communes s'élèverait à 7 155 342€ contre 6 593 889€ inscrits au budget 2020. Ces chiffres tiennent compte des éléments suivants :

- la mise à jour des kilométrages et des tonnages d'ordures et de collecte sélective pour chacune des communes
- une augmentation des bases imposables évaluée à +1.2%
- l'évolution du taux moyen de la TEOM à 14.02%, (soit +1.07%)
- l'augmentation des charges en lien avec le SMD3 et le cout du traitement des déchets, notamment de la TGAP de 12€/T appliquée au tarif des ordures ménagères

<b>74 DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIP.</b>		<b>7 491 342.00</b>
<i>Emploi Avenir</i>		
<i>Participation frais structure SPIC</i>	36 000,00	
<i>TEOM reversée par les CC</i>	7 155 342,00	
<i>Aides à la collecte</i>	300 000,00	

### Chapitres 75, 76, 77 Cessions et remboursement des assurances

Les cessions et remboursement des assurances sont maintenus à 4 415,33€.

L'évolution des charges et des recettes nous amène à définir les tarifs applicables en 2021 comme suit :

	<u>prévision</u>	<u>2020</u>
<b><u>COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET BIO-DECHETS :</u></b>		
Prix du traitement.....	292.50 €/T	258.50
Prix du transport.....	21.50€/Km	19.49
<b><u>COLLECTE SELECTIVE DES DECHETS "PROPRES ET SECS" :</u></b>		
Prix du traitement.....	132.00 €/T	125.00
Prix du transport.....	21.50€/Km	19.49
<b><u>COLLECTE DES AIRES DE REPOS :</u></b>		
Collecte des aires de repos .....	304.00 €/T	269.00
Prestation.....	28.00 €/Heure	24.60
Détour effectué pour la collecte.....	20.90 €/Km	18.92

## **A-2 La section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibrerait, en dépenses et en recettes, pour un montant de 6 411 000€. En 2020, le budget prévoyait cette section à hauteur de 6 515 235.86€.

### **A-2D les dépenses d'investissement**

#### **Chapitre 002 Dépenses imprévues**

Les dépenses imprévues sont estimées à 4 303.86€, pour mémoire, elles étaient de 36 903.55€ au budget 2020.

#### **Chapitre 040 Quote-part de subventions**

Déjà présenté dans la section de fonctionnement, la quote-part de subvention s'élève à 26 263.40€.



Chapitre 16 Capital d'emprunts

Les charges d'emprunts sont estimées à 35 832.74€, pour mémoire, elles étaient de 41 185.05€ au budget 2020.

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles

Pas de prévision

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Le chapitre 21 est estimé à 248 000€, et concerne les grosses réparations sur nos véhicules poids lourds, l'acquisition de deux châssis plateau pour la collecte séparée de déchets, ainsi que l'acquisition de matériels et informatique.

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	248 000,00
2182	<i>grosses réparations véhicules</i>	<i>40 000,00</i>
2182	<i>Véhicules divers</i>	<i>200 000,00</i>
21578	<i>Matériels divers</i>	<i>5 000,00</i>
2183-		
2184	<i>Matériels de bureau, téléphonie, informatique</i>	<i>3 000,00</i>

Les opérations :

L'opération 13 : 30 000€ pour l'acquisition de caissons pour les déchèteries,

L'opération 19 comprend les acquisitions et travaux liés à la mise en place de la nouvelle collecte ainsi que la fourniture des BOM équipées de grue.

\* 568 400.00€ pour l'acquisition de deux bennes à ordures équipées d'une grue.

\* Le solde du marché de fourniture et d'installation des bornes, passé pour la période de 2018 à 2021, se définit ainsi :

3 836 700.00€ pour l'acquisition des nouvelles bornes

482 500.00€ de génie civil pour l'installation des bornes

L'opération 21 est provisionnée à 642 000€ afin d'engager les travaux de mise aux normes et entretien de bâtiments :

- au hangar « la Périgourdine », réfection de la toiture et mise aux normes.

- aménagement du bas de quai pour transférer les déchets issus des collectes, et consolidation de l'existant,
- gestion des eaux pluviales derrière les garages PL, et en bas de quai, - mise aux normes de l'assainissement,

L'opération 23 est provisionnée de 537 000€ au titre des 6 déchèteries :

- ☞ Pour un terrain à Montignac, 200 000€
- ☞ Pour les travaux dans les différentes déchèteries : 277 000€ comprenant la création de locaux en dur pour remplacer les locaux vieillissants accueillant les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS).
- ☞ 60 000€ en matériels et outillages pour les 6 déchèteries

	OPERATIONS	584 000.00	5 512 600.00	6 096 600.00
Op 13	caissons		30 000.00	30 000.00
Op 19	Nouvelles bornes	584 000.00	3 252 700,00	3 836 700,00
Op 19	Génie Civil pour nouvelles bornes		482 500,00	482 500,00
Op 19	2 BOM grue		568 400.00	568 400.00
Op 21	travaux Centre Exploitation		642 000,00	642 000,00
Op 23	travaux Déchèteries		537 000,00	537 000,00

## A-2R les recettes d'investissement

### Chapitre 001 Résultat reporté

Les résultats reportés sont estimés à 584 177,29€, pour mémoire, ils étaient de 2 433 235,86€ au budget 2020.

### Chapitre 040 Dotations aux amortissements

Déjà présentée dans la section de fonctionnement, la dotation aux amortissements s'élèvera à 1 062 589,15€. Elle était de 848 739.19€ en 2020.

### Chapitre 024 cessions

Lors de la réalisation du marché en cours pour l'acquisition de deux BOM grue, la cession de deux BOM usagées a été négociée au prix de 20 000€.

### Chapitre 10 dotations

Les dotations sont évaluées à 313 330,00€ au titre de la compensation de la TVA. Elles étaient de 67 000€ au budget 2020.

### Chapitre 16 Emprunts en euros

Ce budget ambitieux nécessite d'emprunter pour équilibrer la section, le montant, proportionnel aux engagements pris, pouvant aller jusqu'à 4 430 903.56€. Le report du remboursement du capital de deux années permettrait d'alléger la section en 2022.

# AR Prefecture

024-252402284-20210205-3050221-DE  
 Reçu le 19/02/2021  
 Publié le 19/02/2021

## BUDGET GENERAL : Budget primitif

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 958 800,00
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>1 488 200,00</b>
	<i>charges courantes</i>	222 400,00
	<i>Carburant</i>	320 000,00
	<i>sacs</i>	40 000,00
	<i>Entretien véhicules Atelier SICTOM et garages</i>	188 500,00
	<i>Frestations de services divers</i>	82 100,00
	<i>Frestations de services SMD3 Enquête usagers Fil</i>	464 900,00
	<i>Frestations de services : lavage des bornes</i>	102 000,00
	<i>maintenance</i>	30 300,00
	<i>Assurances</i>	38 000,00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>3 287 000,00</b>
	<i>titulaires</i>	1 795 100,00
	<i>contractuels</i>	416 600,00
	<i>contrats Avenir</i>	0,00
	<i>charges patronales</i>	885 300,00
	<i>assurances</i>	190 000,00
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>1 668,87</b>
<b>042</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>1 062 589,15</b>
<b>65</b>	<b>CHARGES DE GESTION</b>	<b>3 073 000,00</b>
	<i>Elus</i>	19 700,00
	<i>Créances annulées</i>	20 000,00
	<i>SMD3 traitement des déchets et contributions</i>	3 011 800,00
	<i>Subventions</i>	21 500,00
<b>66</b>	<b>INTERETS D'EMPRUNTS</b>	<b>31 341,98</b>
<b>67</b>	<b>TITRES ANNULES</b>	<b>15 000,00</b>

Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 958 800,00
<b>002</b>	<b>RESULTAT REPORTE</b>	<b>639 179,27</b>
<b>013</b>	<b>REMBOURSEMENT SUR REMUNERTIO</b>	<b>150 000,00</b>
<b>042</b>	<b>QP SUBVENTIONS</b>	<b>26 263,40</b>
<b>70</b>	<b>PRODUIT DES SERVICES</b>	<b>647 600,00</b>
	<i>Ventes de matériaux</i>	110 000,00
	<i>Redevance spéciale</i>	300 000,00
	<i>Collecte des aires de repos</i>	17 000,00
	<i>Apports déchèteries et composteurs</i>	600,00
	<i>remboursement charges SPIC</i>	220 000,00
<b>74</b>	<b>DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIP.</b>	<b>7 491 342,00</b>
	<i>Emploi Avenir</i>	0,00
	<i>Participation frais structure SPIC</i>	36 000,00
	<i>TECOM reversée par les CC</i>	7 155 342,00
	<i>Aides à la collecte</i>	300 000,00
<b>77</b>	<b>REMBT ASSURANCES et autres rembou</b>	<b>4 415,33</b>

## BUDGET GENERAL : Budget primitif

Chapitre	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	reporté	nouveau	total
		584 000,00	5 827 000,00	6 411 000,00
<b>020</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES</b>		4 303,86	4 303,86
<b>040</b>	<b>QP SUBVENTIONS</b>		26 263,40	26 263,40
<b>16</b>	<b>CAPITAL D'EMPRUNTS</b>		35 832,74	35 832,74
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	0,00	0,00	0,00
2051	<i>Concessions droits similaires</i>			
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	0,00	248 000,00	248 000,00
2182	<i>grosses réparations véhicules</i>		40 000,00	40 000,00
2182	<i>Véhicules divers</i>		200 000,00	200 000,00
21578	<i>Matériels divers</i>		5 000,00	5 000,00
21578	<i>caissons, matériel divers</i>			0,00
				0,00
2183-2184	<i>Mat. bureau, téléphonie, informatique</i>		3 000,00	3 000,00
	<b>OPERATIONS</b>	584 000,00	5 512 600,00	6 096 600,00
Op 13	Caissons des déchèteries		30 000,00	30 000,00
Op 12	Chassis porteur équipé d'un bras			0,00
Op 19	Nv équipement de collecte : 2 BOM grue		568 400,00	568 400,00
Op 19	Nouvel équipement de collecte : bornes	584 000,00	3 252 700,00	3 836 700,00
Op 19	Nouvel équipement de collecte : VRD		482 500,00	482 500,00
Op 21	Travaux centre exploitation		642 000,00	642 000,00
Op 23	Achat terrain Montignac		200 000,00	200 000,00
Op 23	Matériels et outillages		60 000,00	60 000,00
Op 23	Travaux autres déchèteries		277 000,00	277 000,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>	<b>584 000,00</b>	<b>5 760 600,00</b>	<b>6 344 600,00</b>

Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	nouveau
		6 411 000,00
	<b>RESULTAT REPORTE</b>	584 177,29
	<b>CESSION BOM</b>	20 000,00
	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	1 062 589,15
	<b>DOTATIONS</b>	313 330,00
	<i>FCTVA</i>	313 330,00
	<i>Excédent Fonctt capitalisé</i>	
	<b>EMPRUNT</b>	4 430 903,56

**B - Le budget du SPIC « Périgord Noir Environnement »****B-1 La section de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'équilibrera, en dépenses et en recettes, pour un montant de 767 000.00€. En 2020, le budget prévoyait cette section à hauteur de 785 000€.

**B-1D les dépenses d'exploitation****Chapitre 011 Charges à caractère général**

Les charges à caractère général sont estimées à 346 999.10€, pour mémoire, elles étaient de 349 100€ au budget 2020.

Globalement l'exécution du budget 2020 est reconduite en 2021.

<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		<b>346 999,10</b>
<i>charges courantes</i>	31 999,10	
<i>Carburant</i>	58 000,00	
<i>sacs poubelles, bacs</i>	1 000,00	
<i>Entretien véhicules Atelier SICTOM et garages</i>	23 800,00	
<i>Achat de matières premières (compostage)</i>	130 000,00	
<i>Prestations de services</i>	95 000,00	
<i>Assurances</i>	8 000,00	

**Chapitre 012 Charges de personnel**

Les charges de personnel sont maintenues à 220 000€ en raison de l'activité du SPIC.

### Chapitre 022 Dépenses imprévues

Les dépenses imprévues sont estimées à 3 000€, pour mémoire, elles étaient de 3 110,34€ au budget 2020.

### Chapitre 042 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements s'élèveront à hauteur de 152 798.02€, pour mémoire, elles étaient de 168 395.64€ au budget 2020.

### Chapitre 65 Charges de gestion courante

Les charges de gestion courantes (mise en non-valeur et créances éteintes) sont maintenues à 3 000€.

### Chapitre 66 Charges financières

Les charges financières (intérêts d'emprunts) seront de 3 202,88€, pour mémoire, elles étaient de 1 394.02€ au budget 2020.

### Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont maintenues à 38 000€, pour règlement de la participation aux frais de structure.

## **B-1R les recettes d'exploitation**

### Chapitre 002 Résultat reporté

Le résultat reporté est estimé à 2 855.52€, pour mémoire, il avait été capitalisé au budget 2020 pour 1 205.30€.

### Chapitre 013 Variation de stock

La variation de stock est maintenue à 10 000€.

Chapitre 042 Quote-part de subventions

L'amortissement des subventions est maintenu à 63 858€.

Chapitre 70 Produits des services

Le produit des services est estimé à 685 286.48€. Il était de 701 142€ au budget 2020.

Les produits attendus peuvent se résumer ainsi :

70 PRODUIT DES SERVICES		685 286,48
<i>Ventes de matériaux (métaux, cartons,...) et de marchandises (bacs sacs)</i>	43 000,00	
<i>Compostage des boues de STEP et son transport</i>	292 000,00	
<i>Prestations transport et traitement de déchets</i>	298 286,48	
<i>Transports effectués pour le budget général</i>	50 000,00	
<i>Collecte du verre et traitement</i>	2 000,00	

Chapitre 77 Produits exceptionnels

Ce chapitre recense essentiellement les remboursements des assurances, estimés à 5 000€.

**B-2 La section d'investissement**

La section de d'investissement s'équilibrerait, en dépenses et en recettes, pour un montant de 490 000€. En 2020, le budget prévoyait cette section à hauteur de 380 000€.

**B-2D les dépenses d'investissement**Chapitre 002 Dépenses imprévues

Comme l'an passé, aucune provision pour les dépenses imprévues.

**Chapitre 040 Quote-part de subventions**

Déjà présenté dans la section de fonctionnement, la quote-part de subvention s'élève à 63 858€.

**Chapitre 16 Capital d'emprunts**

Les charges d'emprunts seront de 25 662.96€, pour mémoire, elles étaient de 24 692.45€ au budget 2020.

**Chapitres 21 et 23 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont prévues à hauteur de 400 479.04€, pour mémoire, elles étaient de 291 449.55€ au budget 2020.

Elles comprennent notamment l'acquisition de caissons, d'un grappin sur berce, le changement d'un châssis porteur 19 Tonnes ainsi que quelques travaux de réfection de bitume nécessaires à la plateforme de compostage.

21 - 23	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	400 479,04
2154	<i>Caissons, grappin sur berce</i>	<i>170 000,00</i>
2182	<i>véhicules</i>	<i>160 000,00</i>
2313	<i>constructions</i>	<i>70 479,04</i>

**B-2R les recettes d'investissement****Chapitre 001 Résultat reporté**

Le résultat reporté est estimé à 92 008,19€, pour mémoire, il était de 91 332,79€ au budget 2020.

**Chapitre 040 Dotations aux amortissements**

Déjà présentées en dépenses de fonctionnement, les amortissements des immobilisations s'élèveront à hauteur de 152 798.02€, pour mémoire, ils étaient de 168 395.64€ au budget 2020.



Chapitre 21 Cession des immobilisations

La cession de l'ancien châssis porteur peut être estimée à 5 000€.

Chapitre 16 Emprunts

Ce budget nécessite d'emprunter pour équilibrer la section. Le montant, proportionnel aux engagements pris, pourra aller jusqu'à 240 193.79€.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		767 000,00
<b>011 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		346 999,10
<i>charges courantes</i>	31 199,10	
<i>Carburant</i>	58 000,00	
<i>sacs poubelles, bacs</i>	1 000,00	
<i>Entretien véhicules Atelier SICTOM et garages</i>	23 800,00	
<i>Achat de matières premières (compostage)</i>	130 000,00	
<i>Prestations de services</i>	95 000,00	
<i>Assurances</i>	8 000,00	
<b>012 CHARGES DE PERSONNEL</b>		220 000,00
<i>Remboursement au BG</i>	220 000,00	
<b>022 DEPENSES IMPREVUES</b>	3 000,00	3 000,00
<b>042 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	152 798,02	152 798,02
<b>65 CHARGES DE GESTION</b>		3 000,00
<i>Non valeur et Créances éteintes</i>	3 000,00	
<b>66 INTERETS D'EMPRUNTS</b>	3 202,88	3 202,88
<b>67 PARTICIPATION AUX FRAIS + CESSIONS</b>	38 000,00	38 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		767 000,00
<b>002 RESULTAT REPORTE</b>	2 855,52	2 855,52
<b>013 VARIATION DE STOCK</b>	10 000,00	10 000,00
<b>042 QP SUBVENTIONS</b>	63 858,00	63 858,00
<b>70 PRODUIT DES SERVICES</b>		685 286,48
<i>Ventes de matériaux (métaux, cartons,...) et de marchandises (bacs sacs)</i>	43 000,00	
<i>Compostage des boues de STEP et son transport</i>	292 000,00	
<i>Prestations (marché hopital + transport et traitement de déchets)</i>	298 286,48	
<i>Transports effectués pour le budget général</i>	50 000,00	
<i>Collecte du verre et traitement</i>	2 000,00	
<b>77 REMBOURSEMENT DES ASSURANCES ET CESSIONS</b>	5 000,00	5 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		490 000,00
<b>020 DEPENSES IMPREVUES</b>		
<b>040 QP SUBVENTIONS</b>		63 858,00
<b>16 CAPITAL D'EMPRUNTS</b>		25 662,96
<b>21 - 23 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		400 479,04
2154	<i>caissons, grappin sur berce</i>	170 000,00
2182	<i>véhicules</i>	160 000,00
2313	<i>constructions</i>	70 479,04

RECETTES D'INVESTISSEMENT		490 000,00
<b>001 RESULTAT REPORTE</b>		92 008,19
<b>040 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>		152 798,02
<b>21 CESSION</b>		5 000,00
<b>16 EMPRUNTS</b>		240 193,79

Présenté en Comité Syndical le 05 février 2021.

Marcillac, le 05 février 2021

Le Président